

## NAGE AVEC PALMES

### Compte rendu de la réunion des juges (RNJ,RRJ) du samedi 10 octobre 2020

Cette réunion s'est déroulée en visio-conférence avec 14 personnes présentes de 14h00 à 16h45

#### Participants

CRNAP Martinique, Fabien MERLAND, CRNAP Guadeloupe, Nathalie BONNARD, CRNAP Pyr/Med, Christiane KOSTREZWA ; CRNAP Atlantique, Bruno RIVIERE, Futur RRJ, Guillaume TOURNEMOULIN avec comme adjt; Sébastien COLLANGE, CRNAP Centre, Eric PONTUS RNJ ; CRNAP AURA, Pascale FERRIER, futur RRJ Nelly JACQUEMOND ; CRNAP HDF, Pascal TAVERNE ; CRNAP LPN : Chantal PASQUALOTTI ; CRNAP EST : Christian SEEMANN RNJ ; CRNAP IDF : Marielle GUILHEN ; Claude PHILIPPE, Stéphane DUFOUR CNNAP

#### Excusés

CRNAP FC : Arnaud BEGUIN, CRNAP PACA : Patricia ADELIN, CRNAP Atlantique Sébastien COLLANGE, CRNAP BPL : Myriam GUILLOTIN

L'ordre du jour s'est déroulé de la manière suivante,

Bilan des compétitions nationales 2019, /RNJ

Bilan par région, formation, création session,

Règlement sportif NAP

Au niveau des régions, il a été demandé de faire un état des brevets avec les juges, car il peut manquer un brevet. Bruno demande au président si cela est possible au niveau de la FFESSM de réaliser un état par région. En attendant, il faut vérifier votre espace personnel licencié, si celui-ci est non conforme, nous faire remonter l'information rapidement pour traiter les oublis ou les incohérences.

Le président se renseignera au niveau fédéral sur cette possibilité, mais celui-ci met en évidence que ce n'est pas sûr de la réalisation de ce souhait compte tenu du nombre important de licenciés ( + de 145 000), cela risque d'être délicat car au niveau de la NAP nous sommes enregistrés comme plongeur , il n'y a pas de différenciation.

#### Au niveau des brevets,

Le chronométrateur est remplacé par « juge régional ». Ainsi que la fourniture de la photo d'identité ne sera plus nécessaire pour les brevets de juges, par contre, la FFESSM a pris en compte cette modification qui sera effective dans 1 mois environ, et en fonction des priorités du prestataire du site Fédéral. Alors en attendant le président demande aux juges de renseigner leur espace personnel en ajoutant une photo d'identité.

Les RRJ des régions s'efforcent de rattraper le retard dans l'enregistrement des sessions, si vous rencontrez des difficultés le secrétariat technique et les RNJ sont là pour vous aider.

Il a été mis en évidence d'accentuer les formations ou les recyclages des juges, avec une approche pratique. Les contenus de formation sont en cours de mise à jour avec ceux des entraîneurs afin d'avoir un seul et unique document synthétique avec les thèmes suivants : Arbitrer, Entraîner, Sécuriser, l'ENF, Sport santé

### Règlement Sportif National,

Pas de modification, sauf au niveau des étrangers ayant une licence FFESSM §1.9.1 du règlement, et la modification est la suivante :

*Un sportif étranger licencié à la FFESSM peut participer aux compétitions de l'animation fédérale, figurer au classement numérique national de la discipline et accéder au podium d'un championnat national, inter-régional, régional ou départemental à la condition de respecter les principes de sélection et les conditions de participation définies au § 1.5.1 dans le règlement particulier de la discipline considérée et/ou dans le règlement de la compétition.*

#### Epreuves individuelles

*Dans les disciplines et les épreuves individuelles, bien que figurant au classement officiel du championnat considéré, le sportif n'étant pas de nationalité française, ce dernier ne peut pas se voir décerner un titre de champion de France, de champion inter-régional, de champion régional ou de champion départemental. Il ne pourra pas être détenteur d'un record de France.*

#### Epreuves collectives

*Le nombre de sportifs étrangers composant une équipe de club, un relai de club, une équipe multi-clubs ou une équipe départementale ou régionale est limitée à 1 nageur maximum. L'équipe ou le relai dont la composition intègre 1 sportif étranger peut se voir décerner un titre de champion de France, de champion inter-régional, de champion régional ou de champion départemental.*

## NAGE AVEC PALMES

### Epreuves collectives

Le nombre de sportifs étrangers composant une équipe de club, un relai de club, une équipe multi-clubs ou une équipe départementale ou régionale est limité à 1 nageur maximum. L'équipe ou le relai dont la composition intègre 1 sportif étranger peut se voir décerner un titre de champion de France, de champion inter-régional, de champion régional ou de champion départemental.

La modification du règlement sportif sera réalisée et sera mis en ligne sur le site de la commission.

### Masters et table de cotation: (Basile GRAMMATICOS)



rapport2020-basile.  
pdf

### Intranap-Winpalme, (David CARTRON)

Explication par David de l'évolution de Winpalme, Intranap, (traitement résultats internationaux, demande de support informatique, traitement des compétitions, projet avec le site fédéral, etc...).

### COVID 19

Les recommandations fédérales ont été diffusées le 11 septembre aux présidents de CRNAP pour informations et prise en compte.

### Interrogations diverses,

### Accès CRNAP au site fédéral pour intégration session de formation cadres ou juges.

Dans un 1<sup>er</sup> temps il faut posséder l'accès à la commission concernée (nap 06, nap 03, nap 33, etc..) 1 seul mot de passe par commission.

Puis aller dans session et créer la session de cadres, de juges, de secourisme avec date, le lieu, le jury avec un délégué, un président de jury, puis renseigner les participants. Puis sauvegarder la session.

Si tout le monde est reçu clôturer la session, si pb de validation une information vous sera indiquée du pb rencontré.

Attention, par exemple pour un IEF, si pas 18ans, vous ne pourrez pas clôturer la totalité de la session, obligation de créer une nouvelle session pour les + jeunes et attendre leur majorité pour clôturer la session.

Pour les juges la photo d'identité n'est plus obligatoire suite au dernier CDN mais pas encore pris en compte dans la validation des sessions nous attendons que le prestataire modifie le logiciel, le principal est que la session soit intégrée.

Quand la session est clôturée Rachida est aussitôt informée et elle établira la carte dans la mesure où le dossier est correct en particulier pour le règlement de la formation.

Si vous rencontrer qq soucis pour vos accès ou pour créer vos sessions n'hésitez pas à envoyer un email au secrétariat technique de la commission.

### Réunion avec nos amis d'outre-mer.

La commission a complètement zappé l'incidence des horaires avec nos amis d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique-Guyane), mais, pour la prochaine réunion des juges (RNJ) en visio-conférence nous adapterons l'horaire afin que nos amis puissent participer, cette réunion se tiendra **le samedi 10 octobre 2020 vers 14h00**, l'invitation vous sera confirmée avec le lien qui va bien pour la connexion, ainsi que l'horaire et l'ordre du jour.